

PERCUSSIONS CORPORELLES • (REF 18P04)

Objectif général :

- (Re)considérer son corps comme un instrument de musique par la pratique de percussions corporelles issues de plusieurs traditions.

Objectifs intermédiaires :

- En fin de stage, et par le travail du rythme, les participants auront développé une conscience individuelle et collective de leur corps en tant qu'instrument de musique ;
- Ils seront capables d'entamer un travail de lâcher-prise, tout en améliorant leur capacité de concentration ;
- Ils auront développé leur écoute, de soi et de l'autre, et leur concentration ;
- Leur capacité de mémorisation et de coordination de mouvements sera renforcée.

Contenu :

- Découverte et apprentissage de différents styles de percussions corporelles issus de différentes régions du monde, tels que :
 - la dance Juba, ou « Hambones » d'Afrique ;
 - les Gumboots d'Afrique du Sud ;
 - la danse Saman d'Indonésie ;
 - les palmas du Flamenco ...
- Pratique de styles de percussions corporelles d'aujourd'hui, sur chaise ou debout ;
- Approche de la polyrythmie et de la polyphonie à l'aide d'onomatopées.

Déroulement :

Samedi et dimanche

- Tour de table, présentation des attentes de chacun ;
- Echauffement, mise en énergie ;
- Présentation historique et géographique des exercices ;
- Mise en pratique progressive en collectif puis temps de travail personnel ;
- Mise en commun ;
- Evaluation collective + visionnage de la vidéo de la mise en commun ;
- Nouvel exercice ;
- Etirements ;
- Evaluation.

Date et horaires et lieu :

Samedi 14 et dimanche 15 avril 2018,
Samedi de 14h à 18h, dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h ;
Conservatoire de Dreux (28).

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques seront actives et participatives. Elles alterneront :

- Les apports d'information et de connaissances de l'intervenant ;
- Les exercices pratiques en collectif et individuels ;
- Les commentaires et retours sur expérience.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Observations individuelles de la part du formateur tout au long de la formation ;
- Séance collective de bilan ;
- Fiche d'évaluation à compléter par le stagiaire en fin de formation, et à remettre au CEPRAVOI ;
- Bilan écrit par le formateur remis au CEPRAVOI.

CEPRAVOI

N°SIRET : 3 84 530 697 000 26 - code APE : 8552Z
N° organisme de formation professionnelle : 24370164237

Sanction remise au stagiaire à la fin de la formation :

Une attestation de stage sera délivrée au stagiaire au terme de la formation.

Effectif de stagiaires :

Minimum : 22 – Maximum : 30.

Prérequis :

Stagiaires tous niveaux sans prérequis musical.

Intervenant :

Thierry Bluy : multi-instrumentiste, praticien Shiatsu, intervenant spécialisé en percussions corporelles, auprès d'amateurs et de professionnels (écoles, centres sociaux, entreprises, CEMEA, ...).

Coût pédagogique :

70 euros.

Si le stagiaire n'est pas adhérent pour la saison en cours, il devra acquitter 5 euros d'adhésion au CEPRAVOI, lors de l'inscription à son premier stage de la saison.